

FICHE TECHNIQUE

Les Arènes de Metz

SOMMAIRE

I. LES ARENES VOUS ACCUEILLENT

ACCUEIL DU PUBLIC

Hall d'entrée

Parkings et cour de service

ACCUEIL DES SPORTIFS ET DES ARTISTES

Vestiaires, loges et bureaux

ACCUEIL, PRODUCTEURS ET TECHNICIENS

Bureaux d'organisation (situés niveau 1)

Salle de réunion

Espace restauration

Cuisine

Salle de restauration

ACCUEIL DES PROMOTEURS LOCAUX

Cantine du personnel

ACCUEIL DE LA PRESSE

Aménagements presse

II. LA TECHNIQUE de l'Arène principale

Description

Dimensions

Distribution électrique

EQUIPEMENTS SCENIQUES

Points d'accroches

Scène

Praticables

Barrières

Passages de câbles

LEVAGE ET MANUTENTION

Chariot élévateur

Transpalette

Monte-charge 2mX1m

Sonorisation de sécurité

SONORISATION

Sonorisation mobile

Sonorisation fixe grande salle

Réseau d'interphonie

Talkies walkies

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Equipements grande salle

III. SECURITE

Réglementation et effectif maximum

Nouvelles configurations

Aménagements

Interdiction de fumer

Gaz

Sécurité des travailleurs

ANNEXES

Plan d'accès à la salle

Plan de coupe longitudinale et transversale

Plans de configurations

Plan d'accroches

Numérotation des places

Plan de masse

1

6

9

12

FICHE TECHNIQUE

Les Arènes de Metz

I. LES ARENES VOUS ACCUEILLENT

ACCUEIL DU PUBLIC

Hall d'entrée

Il est équipé de :

2 ascenseurs réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour l'accès aux différents niveaux de la salle.

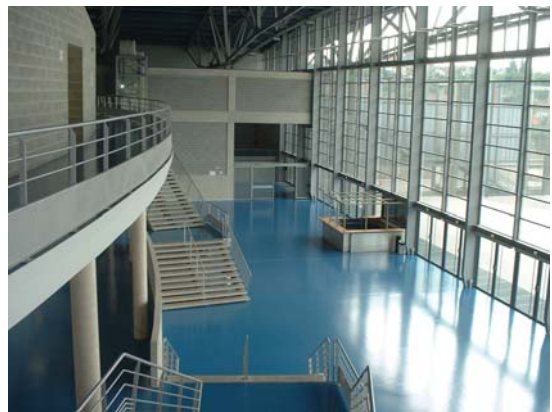
1 bloc billetterie 2 postes ouverts sur l'extérieur le soir des manifestations.

2 escaliers desservant le niveau 0 (*Places en parterre et sur les gradins mobiles*)

2 escaliers desservant le niveau 1 (*Places assises en 1ère couronne*)

2 escaliers desservant le niveau 2 (*Places assises en 2ème couronne*)

1 espace fumeur est prévu à l'extérieur



Niveau 0

1 bloc sanitaire hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

1 bloc sanitaire femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

1 bar

2 portes d'accès à la salle

Niveau 1

1 déambulateur desservant 20 portes d'accès à la 1ère couronne

1 bloc sanitaire hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

1 bloc sanitaire femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

2 bars

Niveau 2

1 déambulateur desservant 20 portes d'accès à la 2ème couronne

1 bloc sanitaire hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

1 bloc sanitaire femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR

1 bar



Parkings et cour de service

Parking Public

Parking couvert payant 500 places

1 Cour de service

Pour le déchargement et le rechargement des véhicules

2 emplacements BUS

3 emplacements VL

3 emplacements semi-remorque

1 Parking PMR

21 places VL avec accès sur le parvis des entrées public via une rampe d'accès

ACCUEIL DES SPORTIFS ET DES ARTISTES

Vestiaires, loges et bureaux

Loges ou vestiaires sportifs

- 2 loges fixes de 22m² destinées à l'accueil des artistes (à proximité de l'arrière scène)

Mobilier à disposition pour les loges :

- 2 canapés 2 places
- 2 fauteuils
- 6 lampadaires halogène
- 2 tables à maquillage
- 2 glaces sur pied
- 4 portants + cintres
- 2 tables basses
- 2 tapis
- 1 ligne téléphonique (sur demande)
- Corbeilles à papier
- 2 petits réfrigérateurs à boissons
- 1 fer à repasser
- 1 table à repasser

Attention : Liste de matériel non exhaustive.

Ces 2 loges disposent chacune de lavabos, de douches et d'un accès privatif aux sanitaires.

- 2 vestiaires de 22 m² à aménager (à proximité de l'arrière scène)

Ces 2 vestiaires disposent chacun d'un espace sanitaire comprenant 2 lavabos + 1 douche

Pour une utilisation en loge, ces espaces peuvent être équipés de mobilier mis à votre disposition par Les Arènes

- 5 vestiaires de 22m² équipés de bancs et de porte sacs
- 1 triple vestiaire servant généralement aux arbitres.



En cas de besoins complémentaires, 4 autres vestiaires peuvent être mis à la disposition des organisateurs, leurs aménagements restant à leur charge.

ACCUEIL, PRODUCTEURS ET TECHNICIENS

1 vestiaire aménagé en bureau d'appoint pour le régisseur et l'équipe technique à proximité de la salle au niveau 0.

Bureaux d'organisation (situés niveau 1)

2 bureaux de production :

- 1 ligne téléphonique intérieure (standard, régie, billetterie)
- 1 pré câblage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)
- Internet : Wifi
- Tables
- Chaises
- Corbeille à papiers.



Salle de réunion

Cette pièce de 20 m2 est équipée de :

- 1 ligne téléphonique intérieure (standard, régie, billetterie)
- 1 pré câblage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)
- Tables et chaises de bureau pour 10 personnes
- Corbeilles à papier
- 1 paper board sur demande

Espace restauration

Rappel : L'utilisation et le stockage de gaz sont strictement interdits dans Les Arènes

CUISINE

- 1 pièce « cuisine » équipée de :
 - 4 bouches d'extraction
 - 1 plonge 2 bacs + 1 égouttoir
 - 3 réfrigérateurs 300 litres
 - 1 plan de travail inox
 - 2 étuves
 - 1 piano 4 plaques + Four



SALLE de RESTAURATION

- 1 pièce « réfectoire » équipée de :
 - Tables et Chaises à la demande dans la limite de 150 personnes assises
 - PC 10/16 ampères
 - Sonorisation
 - Téléviseurs

ACCUEIL DES PROMOTEURS LOCAUX



Bureau Niveau 0

- Salle de 40m² équipée :

Tables

Chaises

Corbeilles à papiers

1 pré câblage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)

Internet : Wifi

- 2 vestiaires pour les équipes locales équipées de :

Bancs

Porte sacs

Douches

Cantine du personnel

1 pièce « cuisine + 1 réfectoire » équipée de :

1 évier 2 bacs + 1 égouttoir

1 réfrigérateur 300 litres

Tables et chaises pour (30 personnes)

1 piano 4 plaques + Four

1 hotte aspirante

ACCUEIL DE LA PRESSE (sport)

Aménagements presse

10 emplacements sont réservés à la presse dans la 1^{ère} couronne (tribune derrière la table de marque). Toutes les autres demandes d'aménagement sont à étudier au coup par coup en fonction des différentes organisations.

Flashes

A condition qu'ils se présentent au régisseur de la salle avant l'ouverture au public, les photographes désireux de disposer des flashes pourront accéder aux emplacements réservés à cet effet. Tous les équipements situés au-dessus du public doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conceptions différentes. (uniquement sur une zone de jeux)

Emplacements caméras

Les emplacements caméras devront être définis au cours d'une réunion entre les responsables des Arènes et le réalisateur.

Attention : La pose de caméras peut entraîner la suppression de places assises.

Les emplacements devront être choisis de façon à ce que les issues de secours ne soient pas diminuées. Aucune caméra ne pourra être placée au sol pour des raisons d'issues de secours.

Emplacements car régie

La cour de service est prévue pour accueillir simultanément 2 « cars régie » de 18 m.



Elle est équipée d'alimentations électriques (voir chapitre Alimentations électriques) et de passages de câbles vers la salle.

Salon d'interview (niveau 0)

Cet espace convivial de 40 m² est équipé de tables et de chaises pour 20 personnes.

II. LA TECHNIQUE de l'Arène principale

Description

Salle sur 3 niveaux :

Niveau 0

1995 places en configuration manifestations assis/debout ou 1404 en configuration places assises dont 496 places assises en gradins mobile

L'accès technique au niveau 0 se fait par une double porte de 3,30 m de large sur 4 m de haut.

1^{ère} couronne

2168 places assises dont 14 places PMR

2^{ème} couronne

1639 places assises

Dimensions

Surface utile : 65m x 30m

Hauteur libre en tout point : 13m

Hauteur sous passerelles techniques : 14m

Hauteur des points d'accroche : 17,32m

Hauteur des points d'accroche sous mother-grill : 12,5m

Hauteur 1^{ère} couronne : 2,20m

Hauteur 2^{ème} couronne : 7,20m

Hauteur du siège le plus haut : 10m



Distribution électrique

Eclairage scénique :

Armoire de distribution mobile 400V 600A (max) équipée de :

- 1 départ 600A tétra sur powerlock
- 2 départs 250A tétra sur bornier
- 1 départs 125A tétra P17

Tous les départs sont protégés par disjoncteurs différentiels avec sensibilité et temporisation réglables.

Sonorisation :

(Via un transformateur d'isolement)

Armoire de distribution mobile 400V 125A (max) équipée de :

- 1 départ 125A tétra sur bornier ou P17
- 1 départ 63A tétra sur bornier ou P17
- 2 départs 32A tétra sur bornier ou P17

Tous les départs sont protégés par disjoncteur différentiel avec sensibilité et temporisation réglables.



Machinerie scénique :

Armoire de distribution mobile 400V 250A (max) équipée de :

- 1 départ 63A tétra sur bornier ou P17
- 2 départs 32A tétra sur bornier ou P17

Attention : Seul le personnel des Arènes est habilité à faire les branchements électriques.

EQUIPEMENTS SCENIQUES

Points d'accroches

86 points sont répartis sur toute la surface de l'ère scénique (30mx15m) tous les 2,35m dans le sens longitudinal et tous les 3m dans le sens transversal.

Le total des charges admissible ne pourra pas dépasser la charge moyenne de 50 kg au m² sur la surface du grill technique (soit 22 tonnes)

La charge maximale sur un point est variable en fonction de la charge appliquée à la zone entourant ce point.

Les charges doivent obligatoirement être verticales : « Y » et « pattes d'oies » sont interdits. Toute accroche doit faire l'objet d'une approbation des services techniques des Arènes. Une étude par une société spécialisée, FL Structure mandatée par Les Arènes qui effectue également les accroches, est réalisée.

Scène

Scène de type HUSSON (surcharge admissible 600 kg)

Hauteur variable entre 0,90 et 1,60 m

Éléments de 2,44 m et de 1,22m

2 escaliers réglables en hauteur

Gardes corps 2,44

Praticables

30 praticables 2 x 1 m - surcharge admissible 500 daN / m²

2 escaliers réglables en hauteur (2 hauteurs possibles)

Hauteur variable entre 0,20 et 1m, possibilité de créer des plans inclinés.

Barrières

150 barrières « police » - longueur 2,50 m / hauteur 1 m - entrée, billetterie, côté de scène, régie...

Passages de câbles

30m de passage de câble avec 3 voies séparées.

Chariot élévateur

1 chariot à gaz - triplex - hauteur maxi 4,70 m - 2 T

Rappel : une licence de cariste ainsi qu'une autorisation de conduite sont obligatoires pour utiliser cet équipement.

Transpalette

1 transpalette manuel - 2,2 T

Monte-charge 2mX1m

Accès direct de la cour de service aux différents niveaux de la salle.

Charge admissible 1000 Kg

Sonorisation de sécurité

Cette sonorisation couvre l'ensemble des locaux des Arènes : elle est destinée à la diffusion de messages de sécurité, mais peut aussi servir pour des messages publicitaires ou d'informations.

SONORISATION

Sonorisation mobile (qui peut être utilisée dans chacune des salles des Arènes)

Ce matériel peut être utilisé dans n'importe quel lieu des Arènes (y compris dans la grande salle) sous réserve d'être installé de façon à ne pas gêner la diffusion des messages par la sonorisation de sécurité.

Sonorisation fixe grande salle

Elle est composée de 4 grappes de 3 GEO chacune, accrochées au centre de la salle et d'un Sub cardio.

Un rack mobile est disponible, sous conditions, composé de :

- Table de mixage
- 2 lecteurs CD
- 1 lecteur MD
- 2 micros HF

L'utilisation de la sonorisation n'est possible que sur demande préalable d'un minimum de 5 jours.

Cette sonorisation est principalement destinée à la diffusion de programmes musicaux et de commentaires lors des manifestations sportives : ce matériel ne peut en aucun cas être démonté ou modifié par l'utilisateur. Son utilisation ne peut se faire qu'en présence d'un technicien des Arènes sur demande préalable.

Réseau d'interphonie

Un réseau d'interphones permet une communication entre les différents points de la salle lors d'une manifestation sportive :

Chambre d'appel - vestiaires - bureaux d'arbitres - infirmerie sportifs - cour de service - régie son - administration.

Talkies-walkies



Le personnel technique et administratif des Arènes, les services de secours et de sécurité sont équipés de 10 appareils émetteurs. L'organisateur mettra en place son propre réseau de talkies-walkies et en mettra au minimum 2 à la disposition de la salle.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Equipements grande salle

1 parquet 44m x 24m épaisseur 22 mm sur mousse 8 mm
1 sol sportif amovible volley-ball
1 sol sportif amovible badminton
2 buts Basket Ball FIBA panneau verre déport 3,25 m
2 buts Hand Ball compétition métal rouge et blanc
2 poteaux + 1 filet haute compétition Volley Ball
2 poteaux Tennis diamètre 90 + filet + 1 chaise d'arbitre
2 filets d'arrêts de balles

III. SECURITE

Réglementation et effectif maximum

La salle principale est classée type X (sport), type L (spectacle) et W (bureaux). Il est impossible de l'utiliser pour toute autre activité, telles que repas, etc...

Le hall d'entrée et le déambuloire de la grande salle sont exclusivement réservés à la circulation du public : il est impossible d'y réaliser des expositions.

Le merchandising est toléré aux conditions qu'il n'occupe pas une trop grande surface ; et qu'une quantité limitée d'articles soit entreposée.

Au maximum 4407 personnes (artistes ou sportifs et personnel compris) peuvent être simultanément présentes dans la grande salle.

Dans le cas où l'ensemble des autres espaces des Arènes doit être inutilisés, l'effectif total de l'ensemble du bâtiment ne peut pas dépasser 4999 personnes.

Nouvelles configurations

Seules les configurations de salle existantes pourront être exploitées : pour toute autre configuration, un dossier de sécurité complet élaboré par un organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Intérieur (APAVE, CEP, AINF, VERITAS, SOCOTEC) devra être déposé au plus tard 45 jours avant la manifestation auprès de la direction des Arènes.

Pour une utilisation dans un autre type que X, L et W (par exemple, type N bar restauration), une démarche devra être effectuée, afin d'obtenir une autorisation d'ouverture exceptionnelle.

Aménagements



Les unités de passages, issues de secours, nombre de chaises par rangées, dimensions de scènes, etc., décrits dans les plans correspondants aux différentes configurations devront être respectés.

Les aménagements tels que le matériel scène devront laisser un passage libre de 5 U.P. (3m) de chaque côté de la scène.

Les installations électriques doivent être protégées contre les contacts indirects ; les câbles et les connecteurs aux normes : ils ne doivent pas constituer une gêne pour la circulation du public.

Les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de systèmes adaptés de protection contre les chutes : les équipements situés au-dessus du public (les rappels son, par exemple) doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conceptions différentes.

Les procès verbaux, les certificats de conformité, les rapports d'organismes de contrôle, etc. (en cours de validité) devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble des réglementations existantes, en particulier celle concernant les E.R.P.

Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des Arènes : le personnel, les artistes, les sportifs et les techniciens sont tenus de respecter les zones non fumeur.

Gaz

Le butane et le propane sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Les autres gaz, notamment ceux utilisés pour les effets spéciaux (CO2 pour machines à fumée par exemple) doivent être d'un type autorisé, et en aucun cas inflammable.

Sécurité des travailleurs

-Le levage et la manutention de charges au-dessus du personnel sont interdits (que ce soit au moyen de moteurs, de chariots élévateurs ou de hayons).

Il est interdit de faire monter ou descendre les structures d'éclairage avec du personnel présent dessus ou dessous.

-Le réglage des projecteurs sur ces structures ne doit s'effectuer qu'après la pose de systèmes antichute (élingues de sécurité).

-Toutes les personnes devant intervenir en hauteur devront être munies de harnais et d'une longe (ou d'un stop chute) d'un modèle conforme au CE.

-La scène devra être équipée de gardes corps, au minimum sur le lointain, et dans la mesure du possible sur les côtés jardin et cour.

-Le personnel participant à la manutention devra être équipé de gants, casques et chaussures de sécurité d'un modèle conforme au CE.

-Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires d'une licence de cariste.

-En aucun cas les chariots élévateurs ne peuvent servir pour le transport ou l'élévation de personnes.

-Seul le personnel électricien habilité par la Direction est autorisé à pénétrer dans le T.G.B.T., le local groupe électrogène, le local transformateur, etc., et à effectuer des connexions électriques.

CONTACTS UTILES

SNC Les Arènes de METZ
5 Avenue Louis Le Débonnaire
57 000 METZ

Tel : 03.87.62.93.60

Fax : 03.87.63.37.68

info@arenas-de-metz.com

Régisseur : Olivier Massonnet
omassonnet@arenas-de-metz.com

Régisseur adjoint : Grégory Cordier
gcordier@arenas-de-metz.com

Vous trouverez la dernière version de cette fiche technique sur
notre site Internet :

<http://www.arenas-de-metz.com>

ANNEXES